



L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)

HISTOIRE Thème I – L'Europe bouleversée par la Révolution française

version : décembre 2019

- Comme d'autres pays en Europe, la France est marquée au **XVIII^e siècle** par un ensemble de transformations (intellectuelles, mentales, culturelles) mais aussi par des crises économiques et sociales.
- Cela peut expliquer le **mouvement de « REVOLUTION »** (transformation brusque et profonde de l'organisation politique et sociale) qui la secoue à partir de 1789 et qui se propage au-delà de ses frontières.
- La période qui va de **1789 à 1815** voit la France faire l'expérience de nouveaux principes, de nouveaux régimes politiques et de plusieurs formes d'expansion.

Problématiques : *En quoi la Révolution française a-t-elle profondément transformé le paysage politique et social de la France et des pays européens ? Comment expliquer les multiples changements politiques entre 1789 et 1815 ?*

Notions à connaître :

- Révolution
- Souveraineté nationale
- Egalité devant la loi
- Nation
- République
- Empire



I] De 1789 à 1791, la Révolution modifie la vie des Français

A) Une Révolution politique

- La monarchie française est confrontée à **quatre grandes crises vers 1787-1789** :

1. crise financière : endettement, déficit public à cause d'une mauvaise gestion et du coût de l'aide aux Américains -> proximité de la banqueroute c'est-à-dire la cessation de paiement, une impossibilité de payer les dettes. LOUIS XVI s'appuie sur des ministres ouverts aux idées nouvelles (Jacques NECKER en 1781 ou Alexandre DE CALONNE en 1783) pour réformer le système fiscal mais la noblesse refuse de payer des impôts (idée d'un impôt généralisé), soit abandonner une partie de ses privilèges ;

2. crise économique : série de mauvaises récoltes en 1787 et 1788 en raison du mauvais temps (fortes pluies, -22°C à Rouen durant l'hiver 1788-1789) -> pèse sur les paysans qui doivent payer de multiples impôts (dîme, droits seigneuriaux) -> baisse du pouvoir d'achat + hausse du prix du blé (en raison de sa rareté : + 165% en juillet 1789) -> crise de subsistance -> ventes moins importantes pour les artisans ;

3. crise sociale : baisses de salaires et chômage accentuent la misère et le nombre de mendiants ; les paysans s'en prennent aux seigneurs (en raison des droits seigneuriaux), en ville, les salariés s'opposent aux patrons ;

4. crise politique : critique de Marie-Antoinette, des excès de la Cour, de la mauvaise gestion ; l'autorité royale (et, donc, l'absolutisme) est contestée par la noblesse (de robe, c'est-à-dire ayant acheté une charge administrative) qui siège dans les Parlements de chaque région (= élites parlementaires) que le Roi veut réformer -> demandes de réformes dans le Dauphiné, opposition avec l'armée à Grenoble (juin 1788) avec la participation du peuple mécontent. On réclame la tenue d'Etats généraux.

- Pour calmer l'opposition naissante, **le Roi décide en août 1788 de convoquer les Etats généraux** = assemblée des trois Ordres chargée de conseiller le Roi et de consentir à de nouveaux impôts. Cette institution, créée par PHILIPPE le Bel en 1302, n'a pas été réunie depuis 1614 (LOUIS XIII souhaitait alors écouter les plaintes de ses sujets pour renforcer son pouvoir et sa légitimité au début de son règne).
- En 1787, l'idée d'Etats généraux est déjà évoquée dans quelques édits ou arrêts du Conseil, mais restant sans suite. **Sa convocation concrète le 5 août suscite beaucoup d'espoir chez les trois Ordres.**
- Ces Etats généraux doivent être **préparés de deux manières** :
 1. élection de députés selon un système de représentants à plusieurs niveaux ;
 2. rédaction de cahiers de doléances.
- On remarque une aspiration du Tiers-Etat à un vote par tête et non par Ordre ; mais à **l'ouverture des Etats-Généraux, le 5 mai 1789 à Versailles, le Roi n'a pas répondu à cette demande...** Les Etats



généraux s'ouvrent le 5 mai 1789 à Versailles (lieu de résidence du Roi) et le Roi, qui préside l'assemblée, refuse la requête du Tiers-Etat et de quelques aristocrates et clercs progressistes d'un vote par tête (le Tiers-Etat = 97% de la population et 50% des députés soit 578) au lieu d'un vote par ordre (qui favorise les deux Ordres privilégiés).

- Chacun des Ordres est venu aux Etats généraux avec pour ambition de revendiquer un certain nombre d'éléments, **mais le Roi se borne à ne discuter que des questions fiscales et financières.**
- Les députés du Tiers-Etat ainsi que certains élus du bas-Clergé **décident de constituer une assemblée parallèle et se déclarent le 17 juin « Assemblée nationale »**. Ils sont rejoints par des curés et quelques nobles ensuite.
- Le Roi décide de résister à cet acte de rébellion et leur barre l'accès à la salle de l'hôtel des Menus Plaisirs, où se tenaient les Etats généraux. **Ils se réunissent dans la salle du Jeu de paume** et, le 20 juin, font le serment (au XVIIIe siècle, le serment a une valeur solennelle et sacrée) de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France, soit la volonté de fonder une monarchie constitutionnelle.
- **Le Roi cède** et invite les autres députés (Clergé + Noblesse) à les rejoindre et à former une Assemblée nationale constituante, chargée de rédiger la Constitution (9 juillet 1789). C'est ainsi que la SOUVERAINETE NATIONALE s'impose au Roi (principe juridique qui offre le pouvoir à l'ensemble des citoyens).

B) Une Révolution populaire

- Les événements gravitant autour des Etats généraux, les émeutes provoquées par la crise économique **poussent le Roi à masser des troupes à la fois autour de Versailles et autour de Paris** ; des bourgeois créent spontanément une garde nationale pour maintenir l'ordre dans plusieurs grandes villes (dirigée par LA FAYETTE à Paris).
- **Le peuple parisien craint (rumeurs importantes) un complot aristocratique pour affamer le Tiers-Etat.** La prison de la Bastille (symbole de l'absolutisme) est prise par des ouvriers, des bourgeois, des soldats rebelles le 14 juillet 1789. Le Roi veut éviter un massacre et retire ses troupes (= 2^e reculade)
- Pendant l'été, les agitations révolutionnaires se propagent dans toute la France (ex. : Strasbourg) : on crée dans les grandes villes des milices et on met en place des municipalités ; **Grande peur** (= rumeur) dans les campagnes pour prévenir les vengeances des seigneurs (châteaux attaqués par les paysans)



- Le 5 octobre, des femmes venues es faubourgs populaires de Paris se rendent à Versailles pour se plaindre des prix du pain et **contraignent par la force le lendemain le Roi et la famille royale à s'installer à Paris (château des Tuileries).**

C) L'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit

NATION : communauté d'hommes et de femmes qui partagent des caractères communs (langue, religions, etc.), se reconnaissent dans les mêmes valeurs et les mêmes fondements et cherchent à vivre ensemble en respectant les mêmes lois. On passe donc d'une monarchie de sujets à une nation (sans privilèges ni distinction) de citoyens.

- Redoutant les débordements, les rumeurs (Grande peur) et portés par l'enthousiasme révolutionnaire, **les députés de la Constituante (= Assemblée constituante) abolissent les privilèges, les droits seigneuriaux et la dîme dans la nuit du 4 août 1789.**

- **La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est proclamée le 26 août** proclamant l'EGALITE DEVANT LA LOI (principe démocratique selon lequel tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs), l'impôt, libertés (d'expression, d'association), tolérance

- **A la fin de l'année 1789**, les départements remplacent les anciennes provinces, les systèmes métriques sont unifiés, la justice devient gratuite, de nouveaux tribunaux sont créés... L'ancien ordre est en partie aboli





II] De 1792 à 1799, une première expérience républicaine dans un contexte de guerre

REPUBLIQUE : régime politique dans lequel la loi s'applique à tous sans exception et dans lequel la fonction de chef de l'Etat n'est pas héréditaire ; le pouvoir est alors détenu par le peuple et ses représentants.

A) La chute de la monarchie

- Le 14 juillet 1790, la **fête de la Fédération** célèbre l'unité (« fédération ») de la Nation (députés des 83 départements, 100 000 Parisiens) autour du Roi : le Roi prête serment à la Nation et à la Loi.
- Le Roi, qui refuse la limitation prochaine de ses pouvoirs (il a rédigé avant son départ une déclaration expliquant les raisons de sa fuite), **tente de s'enfuir à l'étranger chez des puissances** qui regardent la Révolution naissante d'un mauvais œil (il se dirige vers Montmédy à la frontière allemande ; il part déguisé dans la nuit du 20 au 21 juin 1791) mais il est arrêté à Varennes. L'historien Timothy TACKETT affirme que cet événement va bouleverser la psychologie collective de l'opinion publique française (divorce, rupture entre le Roi et la Nation) et annonce la politique de terreur qui va s'en suivre



- Alors qu'une constitution prévoit la mise en place d'une monarchie constitutionnelle, que la France est attaquée par les puissances absolutistes et que les révolutionnaires se radicalisent (Jacobins, sans-culottes), un soulèvement à Paris le 10 août 1792 contre le Roi (alors aux Tuileries), accusé de collusion avec les Autrichiens (Brunswick), le mène en prison. **Il est guillotiné le 21 janvier 1793.**

B) Une première République instable

- **Le 21 septembre 1792**, après avoir voté la déchéance du Roi et son arrestation, les députés **proclament la Première République**, mettant fin à plusieurs siècles de régime monarchique en France. Une nouvelle assemblée constituante est élue au suffrage universel masculin pour rédiger une constitution.
- **L'arrestation puis la mort du roi rendent cette République fragile** : la France est attaquée par les puissances étrangères tandis que les royalistes se révoltent en Vendée et en Bretagne contre le nouveau pouvoir.
- Dans un tel contexte, **les acteurs politiques se radicalisent et la France modifie régulièrement son cadre politique et ses lois**. En 1793, les Montagnards (ROBESPIERRE) instaurent un Comité de salut public chargé de sauver l'Etat et de vaincre les ennemis de la Révolution : c'est la **Terreur**.



- Le contexte s'améliore vers 1794 ; ROBESPIERRE et ses partisans sont éliminés. La dictature de la Terreur s'achève mais le nouveau régime, le **Directoire**, est ébranlé par des pressions populaires et des coups d'Etat (les royalistes par exemple).

C) Une République en guerre

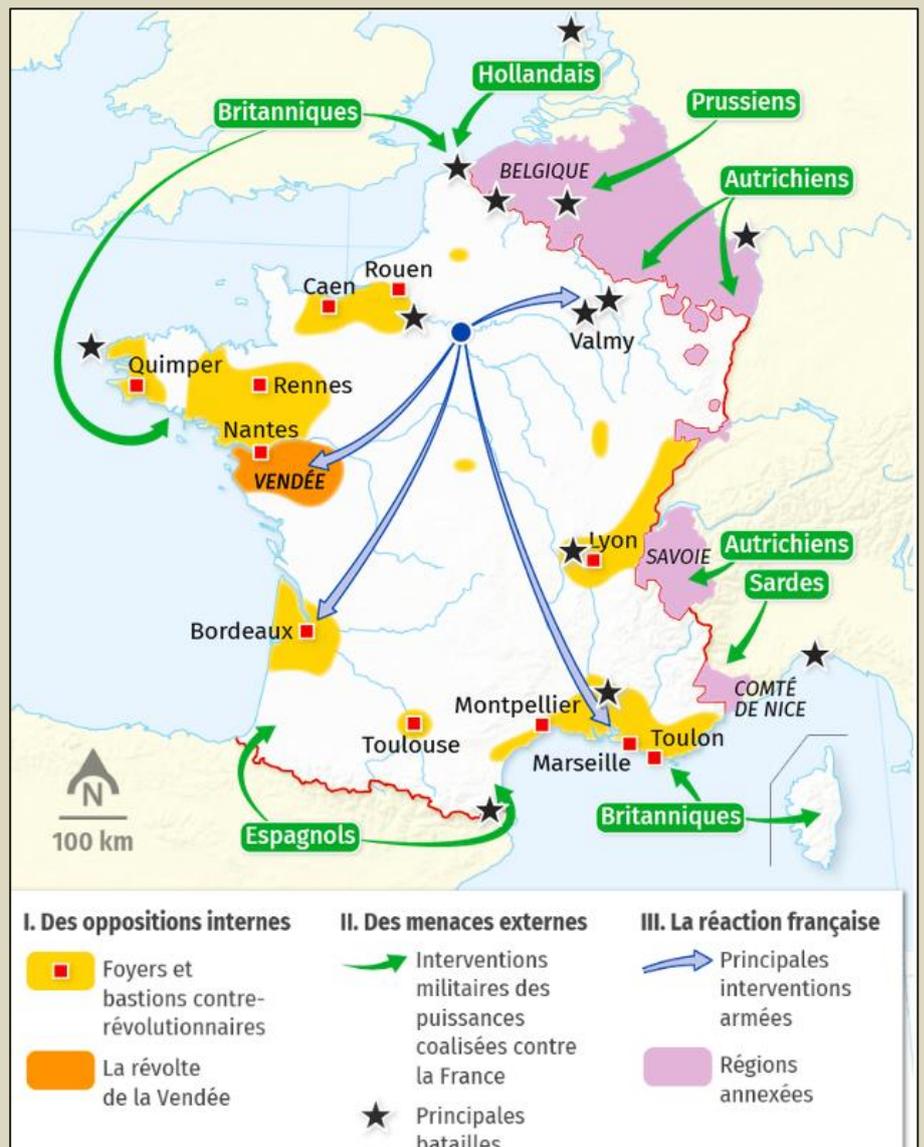
- Envahie à partir d'avril 1792, la République française subit initialement d'importants revers. En juillet 1792, la Patrie est déclarée en danger : de nouveaux recrutements sont organisés. En septembre 1792, la **victoire de Valmy** permet de repousser en partie les conquérants et prend une dimension symbolique puisque la patrie républicaine a dominé les puissances monarchistes européennes.

- De 1793 à 1795, les Français passent alternativement d'une lutte contre les incursions ennemies (au nord et au sud du pays) à un **désir de conquête**. La Belgique est ainsi prise par deux fois, en 1793 et en 1794.

- Pour assurer un recrutement suffisant, le Directoire, par le biais du général JOURDAN, fait voter la loi de conscription (**loi Jourdan du 5 septembre 1798**) : tous les Français sont désormais mobilisables et doivent faire un service militaire.

- Envoyé en Egypte, BONAPARTE revient en

Provence en octobre 1799 et souhaite se mêler à la lutte pour le pouvoir alors que des coups d'Etat ont eu lieu et que les mesures révolutionnaires de 1793 réapparaissent et inquiètent (impôt forcé sur les riches, levée en masse, loi sur les otages concernant les parents d'émigrés). Sollicité et allié avec SIEYES, BONAPARTE prend le pouvoir par le **coup d'Etat du 19 Brumaire (10 novembre 1799)**.





III] La France napoléonienne bouleverse l'Europe et diffuse les principes de la Révolution (1799-1815)

A) Ramener l'ordre et terminer la Révolution

- Le coup d'Etat de BONAPARTE donne naissance au **Consulat** qui devient rapidement un régime autoritaire et centralisé malgré le retour (théorique) du suffrage universel masculin. BONAPARTE se nomme rapidement consul à vie (1802), concentre les pouvoirs et supprime ses opposants. Il lui est facile de **devenir empereur en 1804**.
- **BONAPARTE (devenu NAPOLEON Ier en 1804) réorganise le pays**. Il s'appuie sur une administration centralisée (création des préfets), renforce le contrôle de la population (censure, réorganisation de la police), stabilise l'économie (Banque de France en 1800, franc germinal en 1803) et restaure la paix religieuse (Concordat avec le pape PIE VII en 1801).
- Il explique que les Français sont comme « des grains de sable » qu'il faut stabiliser en jetant « sur le sol **quelques masses de granit** », c'est-à-dire des mesures prises pour encadrer et réorganiser la société : création des lycées pour former les futurs serviteurs du régime (1802), légion d'honneur pour promouvoir les élites et les fidèles, Code civil (1804) qui reprend l'héritage révolutionnaire mais vise à hiérarchiser la société, catéchisme impérial pour enseigner le culte de l'empereur aux enfants.

B) La conquête de l'Europe et l'exportation des principes révolutionnaires

- A son arrivée au pouvoir, **BONAPARTE est à la tête d'un pays qui s'est agrandi durant les guerres révolutionnaires** (108 départements).
- Malgré la signature de la paix avec ses ennemis en 1802 (paix d'Amiens), **BONAPARTE reprend la guerre** un an plus tard. Malgré quelques défaites (contre les Anglais à Trafalgar en 1805), la puissante Grande armée (2 millions d'hommes mobilisés entre 1803 et 1815) enchaîne les victoires face aux Autrichiens (Austerlitz, 1805), aux Prussiens et aux Russes. A l'apogée





de l'Empire en 1812, la France compte 130 départements et domine de nombreux territoires.

- NAPOLÉON place dans les territoires conquis ou alliés des membres de sa famille et **instaure des réformes inspirées de la Révolution** (suppression des droits féodaux, code civil). Cependant, l'occupation française suscite le rejet, en Allemagne ou encore en Espagne.

C) Le congrès de Vienne (1815) restaure l'ordre monarchique en Europe

- A partir de 1812, NAPOLÉON subit une série de défaites contre ses ennemis (Bérézina en Russie) qui le poussent à abdiquer en 1814. Malgré une tentative de reprendre le pouvoir durant les Cent-Jours, **c'est la fin du Grand Empire.**

- Les puissances victorieuses se réunissent au **Congrès de Vienne (1814-1815)** pour rétablir la paix et l'ordre monarchique en Europe. LOUIS XVIII (frère de LOUIS XVI) rétablit la monarchie tout en prenant en compte une partie des acquis de la Révolution.